



VOS DÉMARCHES

Elections



(https://limogesfourches.fr/sites/limogesfourches.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/mairie7_600.png?tok=3a4zoUu0)

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

En Mairie

Inscription

Les inscriptions se font en mairie toute l'année, aux heures d'ouverture de l'accueil de la mairie ou par courrier.

Documents à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site internet du Service Public.

CONTACT



Mairie

11 Place de l'Église
77550 Limoges-Fourches

@ Courriel

☎ 01 64 38 87 08

Par internet

Inscription



S'INSCRIRE EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367))



VOS DÉMARCHES

Service Public

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Procuration

Vous ne pouvez pas voter le jour de l'élection, votez par procuration.



DONNER PROCURATION EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367))



VOS DÉMARCHES

Service Public

La procuration permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

